

Grenoble : pourquoi les “migrants” occupent-ils une église et non une mosquée ?

écrit par Christine Tasin | 29 février 2020



.
C'est toujours la même histoire qui se répète... une quarantaine de clandestins qui auraient commencé une formation payée par nos sous, soit par le Conseil Départemental, voient leur contrat et les avantages afférents non renouvelé. Soit parce qu'ils ont eu leur diplôme et donc doivent, comme n'importe qui en France, se prendre en charge, soit parce que la Préfecture a refusé de leur accorder un titre de séjour et qu'ils doivent donc repartir dans leur pays. Logique.

.
Sauf qu'ils ne l'entendent pas de cette oreille. La loi, c'est pour les cons de Français et les cons d'Européens qui font attention à être en règle...

La loi ? Le règlement ? Ils s'en contrefichent, soutenus et encouragés par la clique de gauchiasses immigrationnistes, *Droit au Logement*, *LDH*, *France Insoumise*, *Parti Communiste*,

RESEF, Médecins du Monde... Et comme à leur habitude, ces anti-cathos de base ont l'idée d'installer leurs protégés dans une église, sans demander l'autorisation naturellement. J'aimerais comprendre pourquoi il n'y a jamais, jamais... d'occupation de mosquée par des clandestins et leurs défenseurs en France. Pourtant la plupart des migrants sont musulmans, non ? Sans doute qu'ils ont compris, tous, que les mosquées ne les accepteraient pas et qu'ils seraient mis dehors à coups de pied au cul et avec l'aide immédiate des forces de l'ordre... Mais les églises de ces cons de Français, ça on peut. On ne risque rien.

.

Toujours est-il que les clandestins réclament "des papiers". Et ce qui va avec, logement, allocations, nourriture, argent de poche...

.

Le conseil départemental se dit évidemment prêt à regarder à nouveau les dossiers pour voir si "on peut faire quelque chose". Ben voyons... Allez demander au Conseil départemental une formation à laquelle vous n'avez pas droit, vous allez voir si "on peut faire quelque chose pour vous".

On comprend que les associatifs n'aient pas d'état d'âme, ce genre d'occupation, ça marche... Essayez, vous, d'occuper une église avec une dizaine d'autres comme vous au chômage, vous allez voir si vous n'êtes pas expulsé manu militari. Les autres, eux, sont en place depuis une semaine, et le curé, bonne bête, leur a donné jusqu'au 9 mars, date de la rentrée scolaire pour regagner leurs pénates.

<https://francais.rt.com/international/71706-reclamant-papiers-migrants-occupent-eglise-grenobloise-depuis-semaine>